

En raison de la situation actuelle de la pandémie de la COVID-19 qui s'est répandue au Canada et à l'ensemble, des activités économiques du pays sont présentement affectées. Les conditions liées à la pandémie évoluent rapidement et les gouvernements du Québec et du Canada ont mis en place des mesures d'urgence afin de mitiger la propagation du virus et de protéger la population. Des mesures ont été prises par la santé publique afin de pratiquer la distanciation sociale et le confinement des gens pour une période indéterminée. Conformément aux directives du ministère des Affaires municipales, nous tenons la séance du conseil à huis clos.

## **Province de Québec Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 4 mai 2021* à *19 h* par le biais de vidéoconférence.

### **SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de madame Ginette Nadeau, mairesse par intérim, formant le quorum du conseil.

### **SONT ABSENTS :** *Jimmy Descôteaux*

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

### **NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS :** aucun

## **01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

## **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2021-05-152**

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais  
Appuyé par le conseiller Michel Bélisle

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point Affaires diverses ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;

### **LÉGISLATION**

Aucun élément à ce point

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Aucun élément à ce point

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun élément à ce point

### **SÉCURITÉ INCENDIE**

Aucun élément à ce point

### **SÉCURITÉ CIVILE**

Aucun élément à ce point

### **VOIRIE MUNICIPALE**

03. Réhabilitation du rang du Haut-de-la-Rivière – Ajout à la résolution no. 2021-03-104 concernant l'octroi de contrat pour les travaux ;

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun élément à ce point

### **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Aucun élément à ce point

## **AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

---

Aucun élément à ce point

## **LOISIRS ET CULTURE**

---

Aucun élément à ce point

---

04. Levée de l'assemblée.

## **LÉGISLATION**

---

Aucun élément à ce point

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

Aucun élément à ce point

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

Aucun élément à ce point

## **SÉCURITÉ INCENDIE**

---

Aucun élément à ce point

## **SÉCURITÉ CIVILE**

---

Aucun élément à ce point

## **VOIRIE MUNICIPALE**

---

### **03. RÉHABILITATION DU RANG DU HAUT-DE-LA-RIVIÈRE – Ajout à la résolution no. 2021-03-104 concernant l'octroi de contrat pour les travaux**

CONSIDÉRANT QUE la résolution no. 2021-03-104, adoptée lors de la séance ordinaire du 8 mars 2021, octroyait le mandat pour les travaux de réhabilitation du rang du Haut-de-la-Rivière à l'entreprise Sintra inc. ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est en attente d'une approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant une demande de règlement d'emprunt pour la réalisation desdits travaux

EN CONSÉQUENCE,

**2021-05-153**

Il est proposé par le conseiller Steve Desmarais  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'ajouter à la résolution no. 2021-03-104 la précision suivante :

*« QUE l'octroi de contrat et la réalisation des travaux sont conditionnels à l'approbation du règlement d'emprunt no. 218-2021 de la part du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. »*

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

---

Aucun élément à ce point

## **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

---

Aucun élément à ce point

## **AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

---

Aucun élément à ce point

## **LOISIRS ET CULTURE**

---

Aucun élément à ce point

### **04. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2021-05-154**

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit  
levée à 19h10

---

***Ginette Nadeau***  
*Mairesse par intérim*

---

***Lyne Boisvert, CPA, CGA***  
*Directrice générale/Secrétaire-trésorière*